

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'immeuble sis 5, rue St Vincent à Esch-sur-Alzette se caractérise comme suit :

Le quartier Vieil Esch encastré entre la Grand-Rue et la rue de l'Alzette correspond au cœur de l'ancienne bourgade rurale. L'ancienne dénomination Am Duerf de l'actuelle rue du Commerce qui le traverse annonce d'ailleurs cette centralité. Le Vieil Esch est formé d'un dédale de rues plutôt étroites. Les rues du Commerce, Saint Vincent et de l'Eau, coupées par des ruelles perpendiculaires telles que la rue de la Montagne ou la rue Saint Jean, constituent les axes les plus remarquables.

Au milieu du 19^e siècle les activités des habitants restent largement liées à l'agriculture. Ils sont laboureurs, journaliers, tisserands, bouchers, charretiers. Il convient de noter la présence dès 1842 de marchands de bestiaux juifs rue Saint Vincent, les Cahn. En changeant de nom en 1885, Am Duerf annonce la couleur. La désormais rue du Commerce sera le carrefour des activités commerciales eschoises. Cafés, restaurants, hôtels, pâtisseries, garages, boutiques de toute sorte, etc. s'installent dans le Vieil Esch.¹

Le bien sis 5, rue Saint Vincent se situe à l'extrémité Ouest de cette rue, en face de la place de Synagogue. Cette place accueillait la première synagogue d'Esch, construite par Charles Arendt, de 1899 à 1941 quand les occupants nazis l'ont démolie.

Les deux immeubles formant le bien sont implantés en front de rue, créant entre eux une petite cour clôturée par un muret et un grillage. L'accès à la maison principale se fait par cette cour alors que l'annexe dispose de deux entrées, une dans la cour et une donnant sur le trottoir. La maison principale s'élève sur 3 étages (R+2), dont le dernier se trouve dans l'impressionnante toiture. La façade principale donnant sur la rue St Vincent se distingue par sa composition en briques rouges. Elle est composée de deux axes dont la travée de droite est la travée d'honneur mise en valeur par de légers risalites, un balcon, des encadrements en pierre richement ornementés et une imposante lucarne-fronton. Un troisième axe couronné par une toiture en tourelle se trouve en retrait par rapport à la façade principale.

Erigée au tournant du siècle, cette villa historiciste (**CAR, TBA**) a connu une histoire intéressante de propriétaires successifs. Seul le premier propriétaire reste une énigme, il s'agissait soit d'un vétérinaire utilisant l'annexe comme étable voire cabinet, soit d'un marchand de vin utilisant l'annexe comme étable pour ses chevaux et calèches. Des étagères à vin construites en briques dans la cave de la maison pourraient témoigner de cette dernière hypothèse. L'immeuble a ensuite été acheté par le notaire Faber qui, en 1934, y a installé son bureau dans l'annexe. Une petite construction a dès lors créée la connexion entre la maison d'habitation et l'annexe. Tombé en faillite

¹ « Guide historique et architectural Esch-sur-Alzette », pp.26-29

pendant la deuxième Guerre Mondiale, le notaire a vendu la maison un Dr. Paul Schroell qui a installé son cabinet dentaire dans l'annexe. Son fils, le pédiatre Dr. Marco Schroell a ensuite repris le bien qui, au divorce de ce dernier, est passé en 2003 aux mains du couple Cuvelier qui l'occupe depuis lors **(LOC)**. Les propriétaires actuels ont installé l'ancienne pharmacie de famille (héritiers Miller) dans l'annexe. Cette pharmacie se trouvait à Hosingen jusqu'en 1990, puis à Vianden jusqu'en 2003, et a été réalisée avec du chêne et du plaquage noyer venant des forêts de la famille.

La maison a conservé, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, une très grande partie de sa substance historique dont notamment sa façade en briques rouges avec des éléments remarquables en pierre caractéristiques pour les différents styles architecturaux, sa toiture élaborée avec épis de faitage et ornements en bois, la porte d'entrée en bois avec son escalier en pierre bleue, les encadrements richement décorés, la plupart des fenêtres d'origine en bois, charpente, escalier, parquets et portes intérieures en chaîne, stucs au plafond etc. **(AUT)**. Elle n'a connu que peu de modifications, dont notamment l'agrandissement de la cuisine vers l'arrière en 1947 par l'architecte Schmit-Noesen et l'ajout d'une véranda en 2004.

L'annexe a également su conserver différents éléments historiques, caractéristiques pour leur époque de réalisation respectives. Ces éléments, tout comme ceux de la maison principale, font preuve de la qualité architecturale de l'ensemble ainsi que de la noblesse des matériaux utilisés. Outre le mobilier de pharmacie, on peut mentionner l'escalier en terrazzo avec son garde-corps métallique et sa main-courante en bois, les portes intérieures en bois et les menuiseries soit de type industriel en métal, soit en bois avec vitraux **(AUT)**.

Le bien est authentique et caractéristique pour son époque de construction et du développement urbanistique d'Esch. Il a gardé ses traits architecturaux typiques et n'a connu que très peu de changements nuisant à la substance historique, qui est donc toujours intacte. La maison transpose le style de l'époque de manière exemplaire et est donc un témoin important de l'époque. Les critères d'authenticité, de l'histoire locale, de type de bâti et de constructions caractéristiques pour son époque de construction sont remplis. Ainsi elle mérite d'être protégée pour son intérêt architectural et historique de même que pour ses qualités urbanistiques et esthétiques.

La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 5, rue St Vincent à Esch-sur-Alzette (nos cadastraux 605/12961 et 605/6974).

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Christine Muller, Marc Schoellen, Michel Pauly, Jean Leyder, André Schoellen, Claude Schuman, Mathias Fritsch, Nico Steinmetz, Paul Eilenbecker, Max von Roesgen.

Luxembourg, le 19 janvier 2022